

Courrier au BMS

Lettre ouverte à la Chambre médicale: Le conseiller fédéral Ignazio Cassis membre d'honneur de la FMH! – Vraiment?

Chers/chères collègues,

Lors de la Chambre médicale d'octobre 2017 [1], le président de la FMH vous a proposé au nom du Comité de nommer notre collègue Ignazio Cassis membre honoraire FMH. Vous avez approuvé cela par 86 oui sur 145 votants.

On est en droit de douter d'un mérite particulier du nouveau conseiller fédéral pour les médecins et la FMH. En tant que médecin cantonal tessinois, il n'a rien accompli d'extraordinaire. La démission du vice-président de la FMH Cassis a-t-elle servi la cohésion du corps médical? Comme président bien payé d'une association de caisses maladies, il ne s'est guère préoccupé des intérêts des médecins et de la FMH. A-t-il servi l'intérêt général? Le président de Santé publique Suisse a surtout brillé par son silence au sujet des mesures structurelles de prévention qui doivent être mises en place, ce qui a fait le jeu des adversaires de la prévention/promotion de la santé, mais pas celui de l'intérêt de la population.

Le parcours du «membre honoraire de la FMH» montre qu'Ignazio Cassis a mué, passant d'un médecin intelligent en un politicien ambitieux au réseautage étendu, qui a intériorisé

parfaitement les dogmes du parti libéral-radical (PLR). Ainsi s'explique son affirmation, tenue même devant des médecins [2] et des professionnels de la santé [3]: «Si, dans un Etat libéral on voulait interdire tout ce qui est nocif pour la santé, l'Etat libéral n'existerait plus», par laquelle il confond intentionnellement l'interdiction du produit avec l'interdiction de la publicité pour le tabac. Son adhésion aux mots d'ordre du PLR garantissait l'élection au gouvernement du membre le plus habile par un parlement truffé de lobbyistes.

Les honneurs en disent long sur ceux qui les prononcent, comme les félicitations au conseiller fédéral de notre confrère Jean Martin, promptement affichées après l'élection sur le site web du *Bulletin des médecins suisses* [4]. Le ton de ce message est plutôt celui d'un collègue de parti politique au sujet d'une élection rondement menée que celui d'un médecin à un confrère. Les préoccupations des docteurs pour la santé des gens y sont exprimées avec un espoir angoissé que l'élu dans sa nouvelle responsabilité s'implique pour ce qu'il a négligé en tant que parlementaire. Les félicitations du BMS et le statut de membre honoraire FMH que vous lui avez conféré apparaissent ainsi comme des lauriers attribués d'avance pour des tâches auxquelles il ne s'est pas encore attelé et dont il ne pourra guère s'acquitter, tellement son parti est impliqué dans les

conflits d'intérêts de l'économie. Votre geste très officiel d'honorer Ignazio Cassis n'est pas dans l'intérêt des médecins. En effet, ce geste du parlement des médecins cautionne formellement un parti politique qui, depuis des années, sacrifie les intérêts de santé de la population aux avantages financiers de l'économie et cherche à organiser le système de santé au seul bénéfice du gain économique [5, 6]. Par cette attitude, le Comité de la FMH s'aliène ses propres membres [7], comme en témoignent vos 59 collègues qui n'ont pas soutenu cette nomination de membre honoraire. En effet et surtout, la FMH s'éloigne de la population qui depuis la crise financière, la banqueroute des banques évitée de justesse par l'argent du contribuable et l'arrogance des multinationales au sein du Parlement fédéral ne peuvent pas (plus) s'identifier au PLR.

→

Lettres de lecteurs

Envoyez vos lettres de lecteur de manière simple et rapide. Sur notre site Internet, vous trouverez un outil spécifique pour le faire. Votre lettre de lecteur pourra ainsi être traitée et publiée rapidement. Vous trouverez toutes les informations sous: www.bullmed.ch/publier/remettre-un-courrier-des-lecteurs/remettre/

Sujet d'actualité en ligne –

www.bullmed.ch/fr/tour-dhorizon



Le corps médical est ouvert à de nouveaux modèles de finance

Etude représentative sur mandat de la FMH.



Etat des lieux et perspectives

Les résultats du dernier sondage gfs sur la «Presse médicale».

Vous aurez eu intérêt à vous rappeler, lorsque le président vous proposa d'élire Ignazio Cassis membre honoraire, que les meilleurs alliés des médecins ont toujours été les patients, qui en tant que citoyens payent des impôts et des primes d'assurance. Madame et Monsieur Tout-le-monde soutiennent notre corporation pour autant qu'ils puissent croire à notre indépendance au milieu de la jungle des conflits d'intérêts. Pour ceci, le libéral-radical Ignazio Cassis devenu membre honoraire FMH n'est pas un signal adéquat.

Dr Rainer M. Kaelin, Etoy

- 1 Henzen M. Procès-verbal décisionnel de la 2^e chambre médicale 2017. Bull Méd Suisses. 2017;98(51-52):1708-24.
- 2 Kesseli B. «C'est la démocratie». Bull Méd Suisses. 2016;97(47):1657-8.
- 3 Cassis I. La Loi sur les produits du tabac (LPTab), conférence aux collaborateurs et intéressés de l'Institut universitaire de Médecine sociale et préventive (IUMSP), Lausanne, le 25.4.2017.
- 4 Martin J. Lettre à Ignazio Cassis. Bull Méd Suisses. 2017;98(39):1248.
- 5 Marty F. Wirtschaft bringt Gesundheit. Bull Méd Suisses. 2017;98(39):1269-71.
- 6 Joannidis JPA. Evidence-based medicine has been hijacked: A report to David Sackett. J.Clin. Epidemiol. 2016;73:82-6.
- 7 Iff H. Wir Gesundheitsverkäufer. Bull Méd Suisses. 2017;98(2):1379-81.

Réponse du président de la FMH

Cher Collègue,

D'après les statuts de la FMH, les «personnes qui ont acquis des mérites particuliers dans le domaine médical, en santé publique ou envers la FMH peuvent être nommés membres d'honneur» (art. 7). Manifestement, la majorité des représentants des médecins à la Chambre médicale, qui a approuvé la nomination de Monsieur Cassis en tant que membre d'honneur, ne partage pas votre appréciation de ses mérites.

Pour certains délégués, le fait qu'un médecin siège de nouveau au Conseil fédéral après 105 ans a été l'argument décisif. Mais à mes yeux, le plus important dans cette nomination est la reconnaissance de son engagement durant 30 ans pour le corps médical, entre autres. Avec Ignazio Cassis, un médecin accède au Conseil fédéral alors qu'il a effectué son tout premier mandat politique à l'ASMAC et que pendant dix ans il a affiné ses compétences d'interprète entre médecine et politique en tant que médecin cantonal. Avec lui, l'Assemblée fédérale de 2017 a élu un homme auquel la Chambre médicale avait aussi accordé sa confiance en 2008 en l'élisant au Comité central et en le plébiscitant à 81% pour devenir le premier vice-président de la FMH. Aujourd'hui, alors que notre politique de santé manque trop souvent de perspective globale, je considère que c'est un avantage

d'être non seulement médecin et membre de la FMH depuis 30 ans, mais aussi d'avoir été président d'une organisation d'assureurs-maladie, de s'être investi pour Curaviva, Equam et Radix, d'avoir assumé des responsabilités politiques au sein d'un parti et de s'être engagé avec succès pour le secteur de la santé. Être médecin et devenir un politicien déterminé au réseau étendu ne saurait à mes yeux constituer un reproche, ni être en contradiction, bien au contraire: le corps médical, mais aussi nos patients et le système de santé dans son ensemble auraient besoin de davantage de confrères et de consœurs de cette envergure.

Même si vous, cher confrère, et certainement aussi beaucoup d'autres, ne partagez pas les mêmes opinions politiques qu'Ignazio Cassis, je ne vois pas là ce qui empêcherait de le nommer membre d'honneur. Au sein d'une organisation professionnelle, les étiquettes politiques sont par nature diverses. Personne n'a choisi de faire des études de médecine en raison de convictions politiques. Mon prédécesseur était par exemple membre du PS, j'appartiens au PLR et les prochains présidents afficheront encore d'autres préférences politiques. La seule chose vraiment primordiale, c'est de faire de notre mieux pour représenter le point de vue du corps médical et de nous engager en faveur d'un «système de santé [...] centré sur le patient» et de «soins médicaux de qualité à un coût raisonnable» (art. 2 des statuts). Généralement, un dénominateur commun arrive toujours à surpasser les frontières des partis. Rappelons quand même que l'essence même de la politique, c'est le débat et la diversité d'idées. Si nous ne pouvions octroyer le statut de membre d'honneur qu'à des personnes dont l'orientation politique ferait l'unanimité, nous n'aurions plus qu'à supprimer ce statut ou, du moins, nous ne pourrions plus l'attribuer aux personnes ayant des convictions claires.

Je pense que comme médecins nous serions bien inspirés de nous concentrer sur le bien commun et de saluer tout engagement énergique en faveur du système de santé – au-delà des différences politiques. Vous pourrez toujours me le rappeler lorsqu'un membre de la FMH sera élu au Conseil fédéral sous une autre étiquette politique.

Avec mes meilleures salutations,

Dr Jürg Schlup, président de la FMH

Durch Patienten selbst verursachte Kosten

Liebe Kollegen

Alle klagen über die hohen Kosten von Medizin und Krankenkassen.

Nur sehr selten wird diskutiert, dass von den Ärzten viele Leistungen erbracht werden, die nicht medizinischer Art sind oder durch den Patienten selbst verursacht sind und deswegen auch vom Patienten beeinflusst werden können.

Beispiele:

Zeugniswesen: Um ein seriöses Zeugnis auszustellen, braucht es mindestens eine Konsultation während der Krankheit, eine zweite nach Ausheilung. Auch Bagatellerkrankungen verlangen so ärztliche Kontrollen. Diese Handlungen sind nicht medizinisch begründet. Es besteht kein Grund dafür, dass die Kosten von der Krankenkasse übernommen werden sollten. Die Kosten sollten von den Auftraggebern übernommen werden.

Konsultationen auf Rendez-vous: Früher war es üblich, Patienten ohne Rendez-vous zu empfangen. Heute werden praktisch alle Konsultationen auf Vereinbarung durchgeführt. Deswegen muss auch eine Arztgehilfin angestellt werden. Die Kosten pro Konsultation belaufen sich mindestens auf Fr. 5.–. Da die Wartezeiten kürzer sind und der Betrieb in der Praxis geregelter wird, zieht man ein Bestellsystem vor. – Es hat aber nichts mit Medizin an und für sich zu tun.

Medikamente: Früher wurden oft die Tabletten abgezählt und der Patient erhielt nur die für ihn benötigte Dosis. Heute werden praktisch nur volle Blister-Packungen abgegeben. Die ungebrauchten Tabletten landen im Abfall. (Je nach Untersuchung ca. 30% der verrechneten Medikamente.) Ob die Sicherheit der Einnahme dermassen eine Rolle spielt oder ob sich dahinter Bequemlichkeit verbirgt? (Jeder Patient kann sich heute im Internet über Wirkung und Nebenwirkungen orientieren.)

Essen in Spitälern: Darmgesunde Patienten können zwischen mehreren Menüs wählen. Dies braucht Zeit für die Krankenschwestern für Erklärungen, Service und für die Küche mehr Arbeit sowie schlechtere Einkaufsbedingungen. – Wer eine spezielle Ernährung verlangt (Vegetarier, Veganer, Muslime), müsste dieselbe selber berappen oder von auswärts kommen lassen.

Verhalten des Patienten:

Adipositas: Der Patient würde von der Krankenkasse alle zwei Jahre gewogen und entsprechend dem Übergewicht würde dann die Prämie berechnet.

Der Preis für Alkohol und Zigaretten müsste entsprechend den Arzt- und Spitalkosten erhöht werden. Damit sollten die anfallenden Kosten vergütet werden. Es ist stossend, wenn

ein Mensch sich willentlich vollsäuft, deswegen ins Spital gebracht wird, und die anfallenden Rechnungen der Allgemeinheit belastet werden.

Recht: Bei der heutigen Rechtsprechung werden unterlassene Untersuchungen bestraft. Dem Arzt bleibt nichts anderes übrig, als alle nur denkbaren Untersuchungen durchzuführen. Auch diese Situation sollte erneut durchdacht werden.

Es gäbe natürlich noch viele andere Beispiele zu erwähnen.

Es geht um Grundsatzfragen von Solidarität, Eigenverantwortung, Risiko und schliesslich Bequemlichkeit. Es ist aber töricht zu meinen, dass bei zunehmendem Strapazieren der Solidarität, der Übernahme der Eigenverantwortung durch den Staat/Krankenkasse, Verminderung des Risikos und dem immer vermehrten Luxus, ein Prämienanstieg verhindert werden kann.

Dr. med. Markus Kühni, Bern

Sparmassnahmen sind nicht nur notwendig, sondern auch gut möglich

Brief zu: Iguar M. Offener Brief an Bundespräsident Berset. Schweiz Ärztezeitung. 2018;99(3):52–3.

Eine hervorragende Tatsachenanalyse. Im Gegensatz zur freipraktizierenden Ärzteschaft können sich vor allem grosse Spitäler unter dem Deckmantel der «Spitzenmedizin» so manche äusserst fragwürdige und teure Abklärung/Behandlung erlauben, ohne dass diese nur im Geringsten hinterfragt werden. Sicherlich sind Sparmassnahmen nicht nur notwendig, sondern auch gut möglich, und zwar ohne die oft behauptete Einbusse medizinischer Qualität (nicht Menge und Möglichkeiten sind Qualitätskriterien, sondern die

Indikationsstellung). Dieser bundesrätliche «Hüftschuss» ist aber unausgewogen und damit eine eklatante Diskriminierung der gut kontrollierbaren Praxisärzte.

Gerechterweise sollten alle Akteure, die ihre Hände im Gesundheitswesen «waschen», also auch Gesundheitspolitiker, Ökonomen, Berater sowie Versicherer gleichermaßen in die Verantwortung genommen werden. Nicht zuletzt sind auch die Patienten gefordert. Eine konsumbezogene Erhöhung des Selbstbehaltens würde manchen Patienten zu mehr Selbstverantwortung und einem kritischeren Konsum medizinischer Leistungen bewegen.

Dr. med. Christopher Zurschmiede, Trogen